TÉMÉRAIRE immobilier
Tél. : 03.84.52.43.76
E-mail : agence@temeraire-immobilier.com
Site : www.temeraire-immobilier.com

BARÈME D'HONORAIRES charge vendeur - VENTE

Prix de vente TTC	Honoraires TTC
< 30 000 €	3 000 €
30 000 - 49 000 €	4 000 €
50 000 € - 99 000 €	7%
100 000 € - 149 000 €	6 %
150 000 € - 199 000 €	5.5 %
200 000 € - 299 000 €	5 %
300 000 € - 399 000 €	4.5 %
400 000 € - 599 000 €	4 %
600 000 € - 999 000 €	3.5 %
Programme neuf	5 %
Bien professionnel	De 7 % à 9 % selon le prix de vente

TARIF ESTIMATIONS

- Canton de CHAMPAGNOLE : 80 € TTC - En fonction de la propriété
- Autres cantons : 120 € TTC - En fonction de la propriété
- Gratuite si le bien nous est confié à la vente

BARÈME D'HONORAIRES - LOCATION

Honoraires TTC à la charge	**Locataire**	**Bailleur**
Visites, Constitution de dossier, Rédaction du bail : - Loyer HC 1 € - 399 € - Loyer HC 400 € - 799 € - Loyer HC 800 € - 1399 €	 - 80% du loyer - 75% du loyer - 60% du loyer	 - 80% du loyer - 75% du loyer - 60% du loyer
Etats des lieux	3€ / m²	3€ / m²
Frais d'entremise et de publicité	----------	75 €

- Honoraires pouvant varier suivant la superficie du bien, dans le cas où le plafond autorisé par la loi ALUR (8€/m²) est dépassé celui-ci s'appliquera.